

Calendrier 2024-2025

16D117 : HISTOIRE DES LITTÉRATURES EN LANGUE FRANÇAISE : XIX^e et XX^e siècles

Enseignant : **Hervé Bismuth**

Dates	Contenus et activités	Retour des travaux
Mercredi 23 octobre 2024	Cours n° 1 Présentation du cours, bibliographie, méthodologie, généralités. Aragon, <i>Les Voyageurs de l'impériale</i> (1). Sujet du devoir n° 1.	
Mercredi 20 novembre 2024	Cours n° 2 (NB : pas de cours sonore) Aragon, <i>Les Voyageurs de l'impériale</i> (2). Méthodologie de la dissertation.	
Mercredi 18 décembre 2024	Cours n° 3 Apollinaire, <i>Alcools</i> (1). Sujet du devoir n° 2.	Devoir n° 1
Mercredi 15 janvier 2025	Cours n° 4 Aragon, <i>Les Voyageurs de l'impériale</i> (3). Sujet du devoir n° 3.	Devoir n° 2
Mercredi 12 février 2025	Cours n° 5 Apollinaire, <i>Alcools</i> (2).	Devoir n° 3
Mercredi 12 mars 2025	Cours n° 6 Victor Hugo, <i>Hernani</i> . Sujet du devoir n° 4.	
Mercredi 09 avril 2025	Cours n° 7 Récapitulatifs. Derniers conseils, derniers bilans.	Devoir n° 4

Supports de cours :

Fichiers sonores et documents texte en ligne. Ressources en ligne.

Rendu des devoirs : travaux manuscrits (numérisés ou par envoi postal, au choix).

Contacts : (plus de détails : à l'intérieur de ce premier fascicule)

Hervé Bismuth 18, rue Jean-Jean Cornu 21000 Dijon	Tél : 06 64 65 03 57. Tous les jours ouvrables, de 9 heures à 20 heures (heure française).	Correspondances et plateforme d'enseignement en ligne : https://moodle-foad.u-bourgogne.fr
---	--	---

Remise des travaux, modalités d'évaluation : à l'intérieur de ce premier fascicule.

Cours n° 1 : Introduction-Présentation.
Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale* (1)
 (Attention : cet envoi est normalement accompagné de documents sonores.)

CONTENU DU COURS SONORE.....	1
INTRODUCTION AU COURS	2
L'EAD(ENSEIGNEMENT À DISTANCE)-LETTRES, VOUS ET MOI... ..	2
PLATEFORME EN LIGNE	2
EN CAS DE PROBLEME : COURRIER ELECTRONIQUE PERSONNEL	3
SITE PERSONNEL	3
POUR LES QUESTIONS GENERALES : FORUM DES QUESTIONS !	4
PERMANENCE TELEPHONIQUE	4
SE RENCONTRER ?	4
TRAVAILLER PAR TELE-ENSEIGNEMENT ?	4
LIRE EN LETTRES MODERNES ?	5
LE PROGRAMME.....	6
« VOTRE » PLANNING DE LECTURE.....	7
BIBLIOGRAPHIE COMMENTEE.....	7
SUR LES AUTEURS AU PROGRAMME.....	8
DEVOIRS ET EXAMENS.....	10
PRESENTATION DES DEVOIRS	11
MANUSCRITS ET TAPUSCRITS	12
POUR ENVOYER SES MANUSCRITS.....	13
COMMENT TRAVAILLER ?.....	14
CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE :	14
CE QU'IL FAUT FAIRE :	14
CONSEILS POUR LA FABRICATION D'UNE FICHE DE LECTURE	15
SUJET DU DEVOIR N° 1.....	17
QUELQUES DOCUMENTS	18
A. COMTE DE LAUTREAMONT,	18
<i>LES CHANTS DE MALDOROR</i> (1869, EXTRAIT DU CHANT IV).....	18
B. ARAGON, « POUR EXPLIQUER CE QUE J'ETAIS » (1943, EXTRAIT).....	18
C. <i>LES BEAUX QUARTIERS</i> : POSTFACE DE 1936	19
D. LES TROIS SCANDALES DE LA FIN DU SIECLE :	19
LE BOULANGISME, PANAMA, L'AFFAIRE DREYFUS.....	19

Contenu du cours sonore

Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale* (1) :

Introduction, généralités, introduction au genre romanesque, éléments de contexte (CM¹).

Explication de texte : L'incipit du roman (TD)

¹ CM : Cours magistral. TD : Travail dirigé.

Introduction au cours

Bonjour à tous.

Le programme 16D100 portera cette année sur deux siècles, trois genres et trois auteurs majeurs de ces deux siècles. Nous travaillerons en effet sur :

- un roman d'Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, achevé en 1939 et un peu remanié par la suite ;
- un recueil de poèmes de Guillaume Apollinaire, *Alcools*, paru en 1913 et regroupant des textes composés au cours des quinze années précédentes ;
- une pièce de Victor Hugo, *Hernani*, publiée et jouée en 1830. Ce cours sera essentiellement un cours à écouter, et les documents écrits que vous recevrez (dont celui-ci) serviront de support méthodologique, pour l'essentiel.

Ce cours comportera des éléments de cours magistral : notions littéraires, perspectives historiques, outils de travail, et des éléments de travail dirigé : approches des textes, lectures de détail, méthodologie de travail : en effet, ce programme portera également sur la *méthodologie* de votre propre travail et des compétences dont vous aurez à faire preuve lors de vos travaux cette année, et en particulier à l'occasion de votre examen de fin d'année, qui consistera en une *dissertation littéraire sur programme*.

Ce premier envoi est avant tout un cours d'accueil, de présentation et de prise de contact ; il contient également les premiers éléments du cours nécessaires pour commencer la lecture du premier ouvrage de votre parcours de cette année : *Les Voyageurs de l'impériale*. Je vous invite d'ailleurs, dès maintenant, à lire la première partie de ce roman, intitulée « Fin de siècle » : c'est sur cette partie que porte la première livraison de ce cours annuel, divisé en sept livraisons (voir calendrier à la page précédente).

Mais présentons-nous, d'abord...

L'EAD(Enseignement À Distance)-Lettres, vous et moi...

Tout d'abord, bienvenue à l'EAD-Lettres de Dijon, que vous ayez ou non déjà passé une année avec nous. Et tous mes encouragements pour votre parcours de cette année, comme des années à venir, un parcours qui, je l'espère, sera le plus riche possible. Je suis moi-même un ancien étudiant du télé-enseignement, où j'ai effectué la plus grande partie de mes études, et j'ai eu la chance d'être alors encadré par des enseignants connaissant le public à qui ils s'adressaient, à l'écoute, et assez exigeants envers eux-mêmes et envers leurs étudiants pour m'avoir permis de poursuivre mes études... jusqu'à parvenir jusqu'à vous. Je sais par conséquent que la plupart d'entre vous êtes éloignés de Dijon ou avez des charges de famille ou professionnelles, et souvent les deux. C'est pourquoi je vous donne immédiatement quelques outils pour que nous puissions rester en contact selon vos besoins, votre équipement personnel et votre disponibilité. Cela se passe par Internet.

Plateforme en ligne

Le moyen le plus efficace et le plus rapide pour nous de rester virtuellement en contact est le dernier-né de nos services, que l'Université de Bourgogne a mis en place

depuis l'année universitaire 2007-08, à savoir la *plateforme en ligne* correspondant à vos enseignements. De quoi s'agit-il ? D'un authentique bureau de travail virtuel par l'intermédiaire duquel vous pourrez télécharger vos cours, mais pas seulement : par cette plateforme, nous pouvons également échanger, en privé ou publiquement ; grâce à elle je peux aussi régulièrement vous tenir informés de nouvelles ressources de cours que je placerais éventuellement, et nous pourrions même, nous le ferons au moins une fois cette année, nous y connecter tous, dans un créneau horaire précis, pour échanger questions et réponses.

Voici l'adresse de cette plateforme, à partir de laquelle vous n'aurez plus qu'à vous guider vers les enseignements qui vous sont consacrés :

<https://moodle-foad.u-bourgogne.fr>

À partir de cette adresse, vous trouverez les moyens de poser vos questions publiquement (*forums*) mais aussi de m'écrire en privé (*courrier électronique*).

Je m'engage, sauf circonstances exceptionnelles, à ne jamais dépasser le délai de 24 heures en semaine ouvrable avant de répondre à un courrier électronique. Par conséquent, si vous avez l'impression de m'avoir envoyé un message, et que je ne vous ai pas répondu pendant disons trois ou quatre jours ouvrables, surtout renvoyez-le moi : nul n'est à l'abri d'une fausse manœuvre et les pannes de serveur sont encore, hélas, monnaie courante même si elles sont de moins en moins fréquentes. N'oubliez jamais que l'envoi d'un courrier électronique (ou la certitude de l'avoir envoyé) n'est en rien une garantie que ce courrier a été reçu, même si c'est le cas la plupart du temps.

En cas de problème : courrier électronique personnel

Je rappelle que vous devez m'écrire à partir de la plateforme d'enseignement en ligne. C'est même le moyen le plus sûr de me joindre rapidement. Mais il se peut que vous soyez en déplacement et que vous n'ayez pas avec vous les identifiants ou l'adresse du site vous permettant de vous connecter à la plateforme. Il se peut également que dans le cadre de notre travail vous ayez besoin de me faire passer ou de me demander une pièce jointe. Dans de tels cas, et dans de tels cas seulement, utilisez mon adresse électronique personnelle :

Herve.Bismuth@u-bourgogne.fr

Veillez bien à n'utiliser cette adresse qu'en cas de nécessité (impossibilité de passer par la plateforme) et à ne l'utiliser que pour une *question d'ordre personnel* (pour les autres cas de figure, voir immédiatement ci-dessous).

Site personnel

Si vous n'êtes pas devant votre ordinateur habituel, que vous avez égaré vos identifiants vous permettant d'accéder à la plateforme d'enseignement en ligne ou mon adresse personnelle, vous pouvez aussi me joindre en passant par mon site personnel :

<https://www.herve-bismuth.net>

Il vous suffit de naviguer en passant par l'onglet : Contact => Me contacter. L'adresse de ce site n'a pas besoin d'être mémorisée : en effectuant une recherche Internet à partir de « Hervé Bismuth », vous la trouverez en première page des résultats.

Pour les questions générales : forum des questions !

Il est nécessaire de m'écrire, *pour toute question générale ou d'ordre général* concernant les cours, vos lectures, les devoirs à remettre..., c'est-à-dire *pour toute question susceptible d'intéresser vos camarades, ou appelant une réponse susceptible de les concerner*, par le biais de la plateforme en ligne, dans le *Forum des questions* que je dédie à ce cours. Cela me permettra de vous envoyer à tous une réponse collective, éventuellement à propos d'une question à laquelle je n'avais pas songé, et d'en faire profiter tout le monde ; ainsi, nous gagnerons tous du temps.

Permanence téléphonique

Vous pouvez me joindre également sur mon **téléphone** portable : **06 64 65 03 57**, à partir de neuf heures (heure française) et en semaine ouvrable. Si par hasard il était éteint, je vous demande d'avoir la courtoisie de bien vouloir chercher à me rappeler plus tard, ou de laisser un message. Si vous possédez un numéro de téléphone portable français ou un numéro de téléphone fixe ailleurs en Europe et dans quelques autres pays, je vous rappellerai. Pour les étudiants éloignés, il est toujours possible de recourir à la téléphonie par Internet, WhatsApp ou autre...

Se rencontrer ?

Enfin, il est possible aux étudiants qui le souhaitent de me rencontrer, virtuellement sur Teams. N'oubliez pas, pour profiter des services de Teams, de bien vous connecter à partir de votre adresse étudiante.

Je pense que les présentations sont faites, du moins pour l'instant, et pour ce qui me concerne. Puisque vous avez accès à Internet, vous pouvez toujours, si vous avez besoin de me connaître un petit peu plus, consulter la vidéo de la présentation du cours 16D117 sur le site de l'EAD, que vous pouvez consulter à partir de votre espace en ligne.

Venons-en maintenant à votre travail à l'EAD.

Travailler par télé-enseignement ?

La caractéristique principale de la plupart des étudiants de télé-enseignement est qu'ils n'ont pas autant de temps pour étudier que les étudiants qui peuvent venir à la fac assister à des cours, choisir des livres à la bibliothèque universitaire, se promener sur le campus... Mais ce temps, qui vous manque si vous êtes salarié et/ou chargé de famille, il est toujours possible d'en trouver ! Si c'est votre cas, réalisez d'abord que si vous avez moins de temps que vos camarades assidus pour travailler, votre situation vous permet en revanche de gagner du temps qu'ils sont obligés de perdre : temps de trajet vers le campus, queues pour les inscriptions et à la cantine, bavardages conviviaux entre les cours, résumés par l'enseignant du cours précédent, absences éventuelles de l'enseignant (ça nous arrive à tous, hélas !, d'être ponctuellement alités ou appelés à des séminaires et autres colloques...), creux dans l'emploi du temps, etc.

D'autre part, vous avez l'avantage incommensurable, et j'en ai profité à mon époque, de *choisir vos plages de travail* et de *gérer vous-même votre suivi des cours*, c'est-à-dire d'*optimiser*, pour utiliser un terme à la mode, votre disponibilité de travail. Les supports enregistrés ou photocopiés vous permettent d'avancer ou de revenir en arrière à votre rythme, et selon le type de support, de profiter de vos transports, de vos pauses-repas, de votre baladeur ou de l'équipement audio de votre voiture, de votre ordinateur pour écouter ou lire vos cours. Comptez, quoi qu'il en soit, sur la base d'un niveau correct au bac français, et même si vous avez décroché depuis longtemps, des plages de travail totalisant au moins une quinzaine d'heures par semaine courante avec, selon où vous en serez, quelques pointes pour les remises de travaux, qui vous obligeront à utiliser une partie de vos week-ends et de vos congés. Quinze heures par semaine, cela correspond en gros à l'emploi du temps d'un étudiant en présence. Mais un étudiant en présence perd plus de temps que vous, et ses vingt-quatre semaines de cours par an sont plus étalées que les vôtres. Calculez et planifiez votre année. N'incluez pas, quoi qu'il en soit, dans ces quinze heures ce que j'appellerai ici vos « lectures premières ». J'y viens plus bas. Et n'oubliez pas que si vous avez des charges professionnelles et/ou familiales lourdes, vous avez tout à fait la possibilité de scinder votre première année de cours en deux années d'études, par exemple. Pensez également à organiser le temps passé sur vos cours en fonction de leur importance dans votre parcours.

Un dernier conseil : la plupart de vos cours, à l'exception par exemple de celui-ci, sont des cours écrits. Vous savez déjà que les lire ne suffit pas, et que vous avez au moins à les annoter. Je vous recommande chaudement de ne pas vous en contenter, si vous avez un peu de temps. **Prenez des notes** : faites, dans la mesure du possible, l'exercice quotidien auquel est astreint tout étudiant qui écoute ses cours, et qui a à en garder une trace en choisissant lui-même ses abréviations, ses liens logiques, ses têtes de chapitres, ses soulignements : ainsi faisant, vous vous approprierez le cours, et votre capacité d'attention, de réflexion, de mémorisation vous en dira merci à la fin de votre parcours, car elle se sera régulièrement exercée.

Lire en Lettres modernes ?

Consacrer une partie de son temps à lire des ouvrages littéraires lorsqu'on a choisi de faire études en Lettres modernes semble aller de soi. Et pourtant... Lorsqu'on a choisi de faire des études de Lettres à cause du plaisir qu'on éprouve à lire (ce qui, je pense, est très majoritairement votre cas !), on se retrouve confronté à un phénomène singulier, celui de la schizophrénie de l'étudiant-lecteur. Je m'explique. Lorsque nous lisons sur la plage, au fond de notre couette ou dans le bus, aussi bien le dernier Amélie Nothomb que les *Pensées* de Pascal, nous lisons par pur plaisir, et souvent en épousant la posture de ce que la critique littéraire appelle la *lecture naïve*. En revanche, lorsque nous lisons ces mêmes ouvrages dans la perspective d'un programme d'études, *a fortiori* d'une dissertation, nous transformons cette posture en *lecture critique*. Il est certain que la lecture authentiquement *naïve* est bien rare : dès que nous avons lu ne serait-ce qu'une vingtaine d'ouvrages dans notre vie, nous nous méfions des fausses pistes lancées par les auteurs de romans policiers, nous cessons quelque peu de nous identifier à nos personnages préférés, nous classons chaque nouveau livre dans notre bibliothèque imaginaire en le rattachant, voire en le comparant, à d'autres livres, et nous nous intéressons à la forme et aux stratégies de l'écriture de ce livre. Tout cela ne nous empêche pas de rêver à partir de ce livre, de brûler d'en connaître la suite, bien au contraire, et c'est tant mieux. Il serait dommage qu'une lecture critique nous prive à jamais de ce fond de lecture dite *naïve* qui

entretient perpétuellement notre désir et notre plaisir de lire. C'est pourquoi, étudier la littérature n'a de sens et d'efficacité que si elle répond à l'exigence de pouvoir garantir à la fois les conditions d'une lecture *critique* et d'une lecture *naïve*. C'est pourquoi je vous encourage fortement à lire, avec éventuellement un crayon en main si cela peut vous être utile, vos œuvres, quelles qu'elles soient, **avant** de les étudier, et en particulier **avant** que votre enseignant ne commence à les commenter. Lisez ces œuvres de la façon dont vous les auriez lues si on ne vous avait pas demandé de les lire, et dans la posture qui vous semble la plus confortable, ne gâchons pas notre plaisir. Ce comportement vous permettra *toujours* d'engranger vos propres *images*, voire vos propres *points de vue*, avant de recevoir ceux de l'enseignant, et de pouvoir dialoguer, justement, avec les points de vue et images donnés dans le cours. Dans le cas contraire, vous ne liriez qu'au prisme des images et des points de vue de l'enseignant qui — faut-il le rappeler ? — n'est ni l'auteur ni vous, ni quoi qu'il en soit un être omniscient. Veillez donc à ne pas tomber dans le travers détestable de l'étudiant qui attend, pour lire une œuvre, les premiers commentaires de son enseignant. Pensez toujours à précéder votre enseignant dans la lecture de l'œuvre que vous allez étudier. Même si vous manquez de temps, il vaut mieux lire vos cours avec un peu de retard plutôt que de sauter cette étape nécessaire, celle de votre confrontation solitaire avec l'œuvre. Au bout du compte, *une œuvre au programme* devrait être *lue au moins trois fois* : une première fois avant d'ouvrir ses cours, une deuxième fois (crayon en main et fiches sur la table) en suivant le cours, une troisième une fois les cours terminés et avant les derniers examens. Dans tous les cas, si vos lectures sont survolées ou mal assimilées, votre réflexion sera bien pauvre, et cela ne pourra que sauter aux yeux de votre correcteur, au moment des examens.

Ce conseil reste bien entendu valable pour toutes vos études, ainsi que celui-ci, inséparable du précédent :

Au cours de vos trois années de licence, vous serez amenés à étudier, souvent de très près, un certain nombre d'œuvres. La réussite de vos études littéraires ne saurait cependant reposer sur la fréquentation de ces seules œuvres. Une *licence* de Lettres, c'est, étymologiquement, historiquement et légalement, une *autorisation d'enseigner* la matière étudiée, et même d'autres (*licencia docendi*). Pouvoir faire preuve de compétence, de culture, d'intérêt et d'humour dans l'enseignement de la littérature demande, reconnaissez-le, un peu plus d'une vingtaine de livres, tout de même... **Étudier, c'est lire**, et étudier la littérature, c'est lire des œuvres littéraires, et en lire autrement plus que celles qui sont étudiées dans le cadre de vos cours. Votre vocation est par conséquent de vous constituer, le temps de vos études, votre bibliothèque personnelle et d'orienter par vous-même votre propre culture générale. Pour ceux d'entre vous qui se destinent à l'enseignement : une culture générale solide est une aptitude importante pour la réussite des concours d'enseignement du second degré, et c'est somme toute logique : la vocation d'un enseignant de Lettres n'est-elle pas d'encourager ses élèves à lire, à aimer lire, et à se constituer à leur tout une bibliothèque personnelle ?

Que lire dans le cadre de ce cours ? J'y viendrai plus bas, après vous avoir présenté le programme de cette année.

Le programme.

Les cours porteront donc sur **Victor Hugo** pour le XIX^e siècle, sur **Aragon** pour le XX^e siècle, sur **Guillaume Apollinaire** pour l'entre-deux siècles, et sur les ouvrages suivants :

Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, Gallimard, « Folio » n° 120 ;

Apollinaire, *Alcools*, « Poésie/Gallimard » ;

Victor Hugo, *Hernani*. Je vous laisse libres de l'édition de ce dernier ouvrage, du moment que les vers sont numérotés. Prenez celle que vous jugerez la plus pratique d'accès, ou si vous préférez, celle qui vous plaira, en petit classique scolaire, en livre de poche, ou dans des collections de théâtre complet : il en existe en poche, et il ne sera pas inutile de connaître les autres pièces du théâtre de Victor Hugo, en particulier *Cromwell* et sa célèbre préface. Cette dernière formule est bien entendu conseillée à ceux d'entre vous qui veulent commencer à se constituer une bibliothèque complète. **Dans tous les cas, vérifiez bien** avant de vous procurer vos ouvrages que les éditions choisies **numérotent** les vers du texte : ce n'est qu'à ce prix-là que nous arriverons à travailler, quels que soient vos choix éditoriaux. Pour étudier une pièce en vers, il nous faut pouvoir nommer les actes, les scènes et les vers. Par conséquent, le numéro des pages n'a absolument aucune importance. Évitez de toute façon la collection « Librio » qui, sous prétexte de vendre des livres peu coûteux (2 euros), fait l'économie de pages consistant à ne pas numéroter les vers, et à fabriquer des ouvrages de pièces en vers avec lesquels il est impossible de travailler, sauf à tout numéroter à la main !

« Votre » planning de lecture.

Je dis « votre », bien qu'il s'agisse d'un contrat qui n'engage que moi-même. Je promets donc unilatéralement de vous laisser le temps de *découvrir* vos œuvres avant que je n'en parle moi-même. Voici le planning que je vous propose, calqué sur le planning des cours :

Cours 1 et 2 : Présentation, mise en route, historique des *Voyageurs de l'impériale* et d'*Alcools*. Vous avez le temps d'ici-là de vous procurer vos œuvres. Le début de ces deux premiers cours ne nécessite aucune lecture préalable. Il vous est simplement demandé d'avoir fini la première partie du roman à la fin du premier cours et d'être arrivé à sa fin passé le deuxième cours, en particulier pour l'envoi de votre premier travail. Ces deux cours correspondent bien entendu à la brochure photocopiée que vous lisez actuellement et la suivante, mais aussi et surtout aux dossiers de pages d'enregistrement audio qui y correspondent. Voici quel est le planning de lecture *préalable* aux cours suivants :

Cours 3 : Aucune préparation n'est nécessaire. Pendant l'écoute du cours sonore, bien lire les quelques poèmes d'*Alcools* mentionnés par le cours.

Cours 4 : Retour sur *Les Voyageurs de l'impériale*. C'est le moment de reprendre l'œuvre rapidement, à quelques endroits-clés, crayon en main.

Cours 5 : Finir *Alcools*.

Cours 6 : Lire *Hernani* : les cours sur *Hernani* seront construits sur le principe que vous aurez déjà lu la pièce au moment où ils commencent.

Parallèlement à cette lecture, je vous en recommande (chaudement) d'autres, et je vous donne quelques conseils pour travailler seuls chez vous.

Bibliographie commentée.

On appelle en principe « bibliographie » un ensemble d'œuvres consacrées à un sujet précis, ici nos trois œuvres (au féminin). Mais la bibliographie la plus importante est encore l'œuvre (au masculin) de l'auteur que nous étudions. L'œuvre (au masculin, toujours, dans ce sens précis) d'un auteur, c'est l'ensemble de ses écrits. Il va sans dire (même si je ne me prive pas de le dire) que prétendre tenir un discours critique sur un auteur sans le connaître est un exercice vain et stupide, pédant et malsain même, si l'on ne connaît pas les œuvres dont on parle. Votre premier travail est donc

bien d'entretenir avec vos trois œuvres une relation intime. Connaître, même par cœur, un cours sur Apollinaire, Hugo ou Aragon ne vous aidera jamais à connaître ni Apollinaire, ni Hugo ni Aragon, et c'est tant mieux. D'un autre côté, il est difficile de connaître Hugo ou Aragon à partir d'une seule œuvre. C'est pourquoi la première bibliographie que je vous recommande est quelques autres œuvres de nos auteurs au programme, tout simplement. Si vous êtes gourmands, lisez les deux romans d'Aragon qui précèdent *Les Voyageurs de l'impériale* : *Les Cloches de Bâle* (1934) et *Les Beaux Quartiers* (1936). Pour Apollinaire, visitez par exemple les deux recueils *Calligrammes* et *Poèmes à Lou*. En marge d'*Hernani*, lisez si vous avez le temps la première pièce d'Hugo : *Cromwell*, ainsi que sa plus jouée : *Ruy Blas*.

J'en viens maintenant à la bibliographie critique, c'est-à-dire à celle qui vous permettra de réfléchir sur notre programme annuel. Elle n'est certes pas obligatoire ! Je vous la donne à titre indicatif. Une partie de cette bibliographie offre l'avantage (et l'inconvénient...) de ne pas porter uniquement sur nos œuvres au programme, et de vous aider pendant tout votre parcours de Licence. J'ajoute à cette bibliographie ce que j'appelle, faute de mieux, et dans l'attente d'un terme officiel (celui-ci, peut-être ?) une *webographie*. Tous les ouvrages de cette bibliographie ne se trouvent pas dans le commerce : certains sont épuisés. Je marque d'une astérisque (*) ceux que je recommande tout particulièrement et qui sont actuellement disponibles à l'achat, du moins je le souhaite.

Sur les auteurs au programme

Aragon :

* Deux sites Web, celui du groupe de recherches français sur Aragon :

<https://louisaragon-elsatriolet.fr/>

et une mine documentaire, celui de l'universitaire allemand Wolfgang Babilas :

<http://www.uni-muenster.de/Romanistik/Aragon/>

Sur *Les Voyageurs de l'impériale* :

Hervé Bismuth & alii, *Huit études sur Les Voyageurs de l'impériale*, Éditions du Temps, 2001. NB : cet ouvrage, à présent épuisé sous sa forme originale, est reproduit sur le site de l'ERITA, à l'adresse :

<https://louisaragon-elsatriolet.fr/2011/11/12/herve-bismuth-corinne-grenouillet-luc-vigier-huit-etudes-sur-les-voyageurs-de-limperiale-2001/>

Hervé Bismuth & Lucien Victor, *Les Voyageurs de l'impériale d'Aragon*, Atlande, 2001.

Apollinaire :

* Le site officiel de Guillaume Apollinaire, édité par l'Association internationale des amis de Guillaume Apollinaire :

<http://www.wiu.edu/Apollinaire/>

Daniel Oster, *Guillaume Apollinaire*, Seghers, 2001.

(Présentation et anthologie.)

* Laurence Campa, *Guillaume Apollinaire*, « Biographies NRF », Gallimard, 2013.

(*Pour les gourmands* ! Bibliographie exhaustive, scientifique, récente et bien écrite.)

Sur *Alcools* :

* *Alcools*, lecture accompagnée par Henri Scepi, Bibliothèque Gallimard, 2000.

(Lecture accompagnée, certainement le meilleur ouvrage scolaire sur *Alcools*. Niveau : lycée, mais très efficace, en particulier pour ses notes.)

* *Michel Decaudin commente Alcools de Guillaume Apollinaire*, « Foliothèque », Gallimard, 1993.

(Moins scolaire, plus synthétique que le précédent.)

Victor Hugo :

* Deux sites Web, à partir desquels vous pouvez chercher des ressources, celui de la Société des Amis de Victor Hugo :

<https://victor-hugo.org>

et celui du « Groupe Hugo », équipe de recherche universitaire sur Victor Hugo, qui propose notamment des articles en ligne :

<http://groupugo.div.jussieu.fr/>

Sur *Hernani* :

Sylvie & Jacques Dauvin, *Hernani-Ruy Blas*, « Profil d'une œuvre », Hachette, 2003.

Sur les deux siècles étudiés

Pour la chronologie, littéraire ou historique, des XIX^e et XX^e siècles, vous pouvez tirer profit de n'importe quel manuel scolaire, y compris des bons vieux tomes de Lagarde et Michard, longtemps jugés obsolètes, mais restés tellement incontournables qu'ils sont à présent réédités.

Il existe depuis 2006 une Histoire littéraire réflexive, avec quelques très bons articles de synthèse. Cette Histoire littéraire est publiée sous forme de coffret, mais il est possible de se procurer l'un ou l'autre seulement de ses trois tomes. Celui qui correspond à nos périodes est le suivant :

* Berthier & Jarrety *dir.*, *Histoire de la France littéraire. Modernités. XIX^e-XX^e siècle*, PUF, « Quadrige ».

Sur les genres littéraires

Vous trouverez sur le site littéraire de *FABULA* le cours public d'Antoine Compagnon à l'adresse :

* <http://www.fabula.org/compagnon/genre.php>

Sur la réception de l'œuvre littéraire

Je vous recommande pour vos études une histoire de la lecture, de ses lecteurs, pour tout public :

* Alberto Manguel, *Une histoire de la lecture*, Actes Sud, 1998.

Sur le roman

* Michel Raimond, *Le Roman*, Armand Colin, « Cursus ». destiné aux étudiants, cet ouvrage propose un tour complet de toutes les grandes questions posées par ce genre littéraire.

Pour des consultations plus fouillées, je recommande :

Bourneuf & Ouellet, *L'Univers du roman*, PUF, « Littératures modernes ».

Et sur l'histoire de ce genre, deux ouvrages, édités chez Armand Colin :

Henri Coulet, *Le Roman jusqu'à la Révolution* et Michel Raimond, *Le Roman depuis la Révolution*.

Sur le « roman historique », je signale un ouvrage, clair et pédagogique :
Gérard Gengembre, *Le Roman historique*, Klincksieck, « 50 questions », 2006.

Sur la poésie

* David Ducros, *Lecture et analyse du poème*, « Armand Colin », Coursus. Un excellent tour des perspectives d'études offertes par le texte poétique. Mais on peut lui préférer :

* Jean-Louis Joubert, *La Poésie*, Armand Colin, « Coursus ».

Sur le texte de théâtre

Jean-Pierre Ryngaert, *Introduction à l'analyse du théâtre*, « Lettres/Sup », Bordas, 1991. Le point sur les outils d'analyse du texte de théâtre que doivent connaître des étudiants de Lettres à la fin de leur parcours. A défaut d'avoir celui-ci chez vous, je vous recommande chaudement le suivant, plus bref mais très concis et très bon marché :

* Alain Couprie, *Le Théâtre*, « 128 », Nathan.

L'ouvrage actuellement le plus complet destiné à des étudiants de Lettres modernes, excellent compagnon pour des études allant jusqu'à la Licence et jusqu'aux concours d'enseignement est :

* Souiller, Fix, Humbert-Mougin & Zaragoza, *Études théâtrales*, PUF, « Quadrige ».

Sur l'Histoire du théâtre

Sur le drame romantique, son histoire et ses enjeux, je vous recommande chaudement celui-ci :

* Anne Ubersfeld, *Le drame romantique*, Belin, « Sup Lettres ».

Sur le théâtre au XIX^e siècle, voici un ouvrage très complet :

Gérard Gengembre, *Le Théâtre français au 19^e siècle*, Armand Colin.

Et sur l'Histoire du théâtre en général, on peut consulter celui-ci, destiné aux étudiants de Lettres modernes et d'Arts du spectacle :

Hervé Bismuth, *Histoire du théâtre européen I : de l'Antiquité au XIX^e siècle*, « Unichamp », Champion, 2005.

Je rappelle encore une fois que la première bibliographie à connaître est la liste des textes du programme, puis le cours : il est vain d'avoir des connaissances ou des idées sur quelque chose qu'on ne connaît pas vraiment. La connaissance *intime* de vos textes et du cours est largement suffisante pour réussir votre travail cette année. S'il vaut mieux une tête bien faite qu'une tête bien pleine, comme on dit, une tête bien faite est une tête qui s'est remplie de façon logique. Je rappelle également que la bibliographie critique est une bibliographie qui porte sur des œuvres littéraires, et qu'elle ne saurait les remplacer ! Elle s'adresse donc à des lecteurs... d'œuvres littéraires.

Devoirs et examens.

Le type de réflexion critique associé cette année à notre étude sera la **dissertation**. À l'EAD, vous serez évalué-e-s sur la seule dissertation finale qui vous sera proposée à l'occasion de vos examens de juin et de septembre. Pour vous y entraîner, je propose pendant l'année **quatre devoirs** de difficulté progressive, devoirs qui sont

certes facultatifs, mais qui n'en sont pas moins nécessaires. Réussir une dissertation ne demande pas seulement la connaissance des œuvres au programme et du cours, mais également une habitude de la réflexion et des différents protocoles que cet exercice réclame. Le premier devoir portera seulement sur *Les Voyageurs de l'impériale*, le suivant seulement sur *Alcools*, les deux suivants porteront sur une ou plusieurs des œuvres du parcours de cette année. À l'examen, vous aurez soit une dissertation portant sur l'une de ces trois œuvres, soit une dissertation synthétique portant sur plusieurs œuvres.

Attention ! une dissertation n'est pas un contrôle de connaissances ; elle repose sur des protocoles précis, sur une réflexion continue, et *sur une pratique*.

Bibliographie méthodologique :

Pour tout le monde, et en particulier ceux d'entre vous qui n'ont pas fait depuis longtemps de dissertations, je recommande l'ouvrage suivant :

* Hervé Bismuth, Martine Jacques, Hélène Monnot, *La Dissertation littéraire et ses enjeux*, Éditions Universitaires de Dijon, 2011.

Si je recommande cet ouvrage plutôt que d'autres, ce n'est pas seulement parce que j'en suis un des auteurs !... ni même parce qu'il est un des plus récents, mais parce qu'il est le seul de cette catégorie à avoir été pensé et fabriqué par plusieurs enseignants, et à être le résultat non de tel ou tel point de vue sur la question mais d'une confrontation d'expériences ; le seul également à correspondre à des cours de méthodologie effectivement prodigués.

Vos devoirs ne seront pas pris en compte dans votre note finale, qui ne repose que sur votre copie d'examen. Ils sont donc facultatifs, mais très chaudement recommandés.

Veillez à respecter le rythme des devoirs et leur calendrier : c'est à ce prix que je pourrai tenir compte de vos travaux dans les corrigés que je joindrai à ce cours. Ne les bâclez pas non plus : vous avez en principe, sous réserve de quelques retards, toujours envisageables dans le cadre d'un télé-enseignement, un minimum de trois semaines pour les rédiger. Si vous avez ponctuellement des difficultés pour envoyer un devoir à temps, ayez l'amabilité de me prévenir.

Présentation des devoirs

Notre travail consiste entre autres à étudier, si l'on peut dire, la *communication* de l'écrit : comment un texte est-il écrit en fonction de tel ou tel destinataire, comment tel ou tel lecteur reçoit-il un texte précis, etc. N'oubliez donc pas de vous poser ce genre de question lorsque vous remettez un devoir. En dehors des simples questions de politesse, admettez qu'un devoir raturé voire sale nuit à la crédibilité de ce que vous aurez pu écrire (en cas de menues salissures ou de remords partiels, préférez toujours l'effaceur au blanco !). Pensez à écrire lisiblement vos noms et prénoms (l'enseignant n'a pas forcément sous la main le fichier des inscriptions administratives), et surtout à bien signer régulièrement votre copie avec votre nom « officiel » (nom de jeune fille pour les femmes mariées), ceci afin que je n'égare pas vos notes.

Ménagez également **une bonne marge** (pour les feuilles scolaires calibrées, deux ou trois carreaux après la marge rouge existante). N'en laissez surtout pas deux : deux marges trop petites n'aident pas votre correcteur à écrire, tandis qu'une bonne marge unique est suffisante. Prévoyez également un espace au-dessus de votre texte pour

que votre correcteur puisse s'épancher, au besoin. Ayez aussi la politesse de **numéroter vos feuilles**, et s'il s'agit de feuilles simples, de les agraffer : vous épargnerez du travail de manutention à un correcteur soucieux de ne pas égarer vos travaux en les mélangeant avec d'autres. Après cela, il ne vous reste plus... qu'à écrire.

Manuscrits et tapuscrits

A l'ère de la généralisation du traitement de texte, le *tapuscrit* (texte saisi au clavier) concurrence et même domine largement le *manuscrit* (texte écrit à la sueur du poignet). Quelques mises au point :

Certains étudiants tiennent à tout prix à remettre leurs devoirs sous la forme d'un traitement de texte. Il peut arriver que des étudiants souffrant d'un handicap soient obligés de travailler à partir d'un clavier : en ce cas, c'est également à partir d'un clavier qu'ils composent leurs devoirs pendant leurs examens, et il est normal que je corrige leur traitement de texte et même que je les conseille dans la façon dont ils utilisent le traitement de texte pour rédiger une dissertation. Cela m'est arrivé d'en rencontrer à l'EAD.

Mais je voudrais m'adresser ici aux autres étudiants, qui sont de loin le plus grand nombre : aux étudiants qui ont la chance de pouvoir composer de façon manuscrite dans leurs examens et leurs concours, et qui ne voient pas ce qu'il y a d'incongru à m'envoyer un devoir tapuscrit. S'ils pensent que sous cette forme leur devoir sera plus lisible, ils ont peut-être raison, mais s'ils pensent qu'en *saisissant* leur dissertation au clavier ils s'entraînent à l'épreuve finale, aux épreuves finales qui seront les vôtres jusqu'aux concours de la fonction publique, ils ont *tort*. Ne serait-ce que pour des raisons de pratique et d'outils : il ne sert à rien à un peintre de s'exercer au fusain s'il veut réaliser un tableau peint... à l'huile ! Ensuite, nous ne composons pas même les mêmes phrases, nous le savons bien, dans des conditions musculaires aussi différentes que la frappe sur un clavier et l'écriture d'un crayon serré entre deux doigts. Ensuite encore, êtes-vous certain de savoir travailler « au brouillon » avec un traitement de texte (ratures, commentaires, plans, chapitrages, variantes...) ? Cela s'apprend. Ensuite toujours, si vous me remettez une dissertation sous forme de traitement de texte, mais que vous commettez des erreurs de traitement de texte (coupures de mots, coquilles, répétition de pavés dues à la mauvaise gestion de coupers-collers, espaces manquants ou espaces superflus... et bien d'autres), dois-je les corriger ? ne pas les corriger ? De ma part, les deux attitudes seraient stupides : je suis en effet un correcteur, mais est-ce que ma fonction ici est de corriger la façon dont vous utilisez Word ou un autre traitement de texte ? De toute façon, vous le savez bien (vérifiez-le, au besoin) : nous ne lisons pas, que nous soyons ou non correcteurs, un texte tapuscrit (surtout à l'écran !) de la même façon qu'un texte manuscrit : un texte, c'est aussi une mise en espace physique, réelle. De quelle façon dois-je « transposer » un fichier Word-dissertation d'entraînement à l'examen ? Tout cela sans parler, bien entendu, de paramètres tels que les correcteurs orthographiques, les tailles des polices, l'utilisation du gras, etc., que vous n'utiliserez jamais lors de vos examens manuscrits.

Je me demande aussi souvent comment ont travaillé les étudiants qui m'envoient des dissertations tapuscrites. Au brouillon manuscrit ? En ce cas, pourquoi donc recopier au clavier ? Au clavier ? En ce cas, comment faites-vous pour gérer votre plan, vos sous-parties, vos ratures (et donc vos différentes versions)... ? Il existe des logiciels de prises de notes au brouillon, les utilisez-vous ? Une connaissance fine de Word, des modes plan et des documents-maîtres vous permet, éventuellement, de

travailler au brouillon, êtes-vous rompus à ce genre de pratique éditoriale ? Et si ce n'est pas le cas, pensez-vous réellement que vous travaillez exactement comme vous travailleriez face à plusieurs feuilles de brouillon échangeables, complémentaires, raturables ?

Choisissez donc votre camp : le nôtre est ici celui du **manuscrit**. Les devoirs sont faits pour vous entraîner donc autant ne pas rendre des services inutiles voire nuisibles. Si nous nous croisons de nouveau plus tard, dans le cadre d'un travail de recherche et de fabrication d'un mémoire par traitement de texte, vous découvrirez que je suis assez exigeant dans l'utilisation du traitement de texte, mais d'ici-là, vous goûteriez peu venant de ma part certaines exigences en matière de traitement de texte si je les mettais en œuvre pour corriger vos dissertations... Donc, encore une fois, pas de tapuscrit, pas de devoirs envoyés par fichier joint, mais de vraies dissertations manuscrites, avec une vraie marge de correction pour que votre examinateur puisse s'épancher (rappel). Le jour où diplômes et concours ne dépendront plus de votre capacité à composer de façon lisible au stylo, sur du papier et sans correcteur orthographique une dissertation en quatre heures, je proposerai d'autres possibilités d'entraînement.

Pour envoyer ses manuscrits

Vous avez le choix, pour envoyer vos manuscrits, entre la voie matérielle et la voie électronique.

Envoi sur la plateforme

Vous pouvez envoyer votre copie scannée ou photographiée sur la plateforme en ligne correspondant à ce cours, dans l'espace prévu pour le dépôt de votre devoir. Vous pouvez envoyer les formats d'image que vous voulez : .pdf, .jpg, etc. Votre devoir vous sera retourné par le même canal avec sa correction manuscrite et sa note au plus tard dans les sept jours ouvrables – sauf empêchement ponctuel, auquel cas je vous préviendrai.

Impératif : veillez à ce que votre devoir soit composé sur la page la plus blanche possible, et écrit avec l'encre la plus sombre possible (encre noire, ou à la limite encore bleue foncée). Veillez bien à envoyer les images les plus nettes et les mieux cadrées possible.

Courrier postal

Il vous est aussi possible, bien entendu, d'envoyer vos devoirs par **courrier postal**. Il vous faudra en ce cas glisser dans votre courrier *une enveloppe suffisamment timbrée à votre adresse* pour que je puisse vous le retourner corrigé.

Les étudiants qui désirent m'envoyer leurs travaux par courrier postal doivent le ààqu'à mon adresse personnelle, et doivent les envoyer **en courrier simple**.

**Hervé Bismuth,
18, rue Jean-Jean Cornu
21000 Dijon**

Comment travailler ?

Un enseignant est assez souvent un « donneur de leçons », même si cela peut avoir un côté désagréable, mais c'est un rôle que j'assume entièrement. Voilà donc quelques derniers conseils pour l'instant.

Ce qu'il ne faut pas faire :

Même si Victor Hugo, Aragon, Apollinaire sont des « classiques », et même s'ils prospèrent, Victor Hugo en particulier, dans des collections dites « classiques » (je reviendrai, dans les premiers éléments du cours, sur l'origine et les enjeux de cette *polysémie*), évitez toutefois de vous attarder sur les gloses des manuels scolaires, et encore plus peut-être, celles des éditions scolaires. Si vous ne connaissez pas réellement vos œuvres, toutes ces gloses ne vous serviront à rien, non plus que les ouvrages critiques que vous pourrez trouver sous la main. Il faut d'abord connaître les œuvres au programme (et les exigences propres à « notre » cours) pour pouvoir, avec le recul nécessaire parfois, trier les informations qui vous sont nécessaires ou les points de vue que vous n'êtes pas obligés de partager. Ceci est valable également pour la bibliographie donnée plus haut et bien entendu pour mon propre cours : une dissertation n'est **jamais** à l'Université un contrôle de connaissances. Votre vocation n'est pas le *psittacisme*, comme disait mon ancien (mais encore vert) professeur de Littérature comparée.

Et puisque nous parlons de gloses, j'ouvre ici une rubrique nouvelle qu'il aurait été impensable de prévoir il y a à peine une dizaine d'années. Les ressources scolaires et universitaires en ligne sont de plus en plus nombreuses, à mesure qu'elles sont de plus en plus faciles et rapides d'accès. Je vous encourage toujours à en profiter, c'est bien pourquoi je n'hésite pas à vous signaler en « webographie » dès le premier envoi des sites que je trouve particulièrement utiles pour votre travail. À l'heure actuelle, ces ressources se développent également dans le domaine méthodologique : on trouve ainsi de plus en plus de conseils, voire des plans et des corrigés de dissertation. Faites attention lorsque vous consultez ces ressources ! Je rappelle (le fallait-il vraiment ?) rapidement que :

- 1) l'auteur d'un corrigé en ligne n'engage que lui, mais c'est bien vous qui êtes responsable de votre dissertation ;
- 2) aucune ressource ne vous aidera à masquer une indigence de lectures personnelles ou de réflexion ;
- 3) pour toute ressource qui répond sur un sujet *voisin* de celui qui vous est proposé, voir paragraphe précédent ;
- 4) toutes les ressources, même si elles n'en disent rien, ne sont pas adaptables quel que soit le niveau d'études ! On n'attend pas vraiment la même chose de la part d'un collégien, d'un lycéen et d'un étudiant de Licence de Lettres modernes.

Ce qu'il faut faire :

Habituez-vous dès les premiers cours à tenir des **fiches de lecture** sur les ouvrages au programme, au fur et à mesure que j'en parle. Et n'oubliez pas de les mettre à jour : l'intérêt de ce cours, tel que je le conçois, est de vous aiguiller sur des problématiques différentes au fur et à mesure que nous avançons. Vous aurez en ce cas, lors de vos révisions, à revenir sur vos fiches de lecture, à les alimenter, les réviser... Puisque l'épreuve finale vous demande de connaître les **trois œuvres** au programme, ayez au plus tôt le réflexe suivant : si une problématique, un thème, une question abordée dans *Les Voyageurs de l'impériale*, par exemple, appelle tel type de réflexion, de réponse,

de réaction, qu'en est-il de cette problématique, de ce thème, de cette question dans *Alcools* ? Et dans *Hernani* ? Et inversement, bien entendu....

Conseils pour la fabrication d'une fiche de lecture

Il s'agit, pour chaque ouvrage, de constituer un mini-dossier qui devra comprendre :

- La carte d'identité de l'ouvrage : nom, auteur, date, genre, etc.
- Les personnages. Il ne s'agit certes pas, dans le cas d'une pièce de théâtre, de reproduire la liste des personnages telle que le texte la dresse, ni dans le cadre d'un roman de noter les noms de tous les personnages qui traversent l'œuvre, mais justement de les regrouper selon les centres d'intérêt qui vous aident le mieux à provoquer votre mémoire et votre réflexion. On peut les regrouper par familles, par exemple, ou par familles d'intérêt, en donnant un titre à chaque famille. N'oubliez pas qu'il est du plus mauvais effet de ne pas se souvenir du nom d'un personnage — ou de ne pas le graphier correctement — dans le cadre d'une dissertation.
- Le résumé, lorsqu'il s'agit d'un roman ou d'une pièce de théâtre, l'agencement des poèmes s'il s'agit d'un recueil poétique. Il serait stupide, là encore, de se contenter de recopier un résumé déjà fabriqué dans une édition scolaire, par exemple : ce résumé ne correspondrait pas forcément à vos besoins. Il serait également peu pertinent de dresser ce résumé scène par scène ou chapitre après chapitre : vous risqueriez ainsi de faire passer au premier plan des événements ou des dialogues de peu d'importance et de laisser de côté certains éléments qui par la suite pourraient avoir une importance capitale. Le mieux, à mon sens, serait de griffonner le résumé de chaque acte ou de chaque partie de roman, après lecture, **livre refermé** : ceci fera travailler utilement et facilement votre mémoire, vous permettra de vérifier si vous avez réellement saisi le texte de la pièce, et au besoin, peut vous encourager à y retourner lire de plus près en cas de doute.
- Certains faits notables. Par exemple, dans *Les Voyageurs de l'impériale*, certains passages sont écrits par un narrateur qui s'adresse à un public censé savoir qu'une guerre mondiale aura lieu peu de temps après les événements narrés, qui opposera la France et l'Allemagne ; ou encore que l'antisémitisme européen ne s'est pas éteint avec la fin de l'Affaire Dreyfus, loin de là ! De tels phénomènes n'apparaîtraient pas dans le résumé de l'œuvre, mais peuvent avoir une importance. De la même façon, dans *Alcools*, certains poèmes croisent la biographie de l'auteur. Ou encore : que sait-on du lieu, des lieux, dans le(s)quel(s) se déroulent les cinq actes d'*Hernani* ? Quels sont les thèmes des discussions auxquelles se livrent les personnages de cette pièce, et quelle résonance ces discussions ont-elles dans la pièce ?
- Des éléments de cours. Certains sont directement expliqués à propos de la première œuvre que vous êtes en train de mettre sur fiche, mais j'en mentionnerai d'autres à propos des autres œuvres. Ils sont certainement pertinents également pour votre première œuvre. Pensez à harmoniser vos fiches en croisant vos informations et vos sujets de réflexion !
- Vos notes personnelles. A ne pas mélanger avec le reste ! Distinguez bien la part de vos réflexions personnelles, part précieuse, mais que vous pouvez modifier à volonté, avec les éléments « objectifs » de votre fiche.

Il est temps à présent de commencer ce cours... Prêts à l'écouter ? À vos stylos...

Vous trouverez dans les pages suivantes le sujet de votre premier devoir manuscrit à rendre au mois de décembre, et quelques documents à consulter pendant l'écoute de ce cours.

HB.

SUJET DU DEVOIR N° 1

« Le roman *Les Voyageurs de l'impériale* a-t-il un héros ? »

Vous répondrez à cette question par un *plan détaillé de dissertation*², comportant :

- a) une introduction entièrement rédigée ;
- b) un développement dans lequel apparaissent seulement les titres des parties et sous-parties, et la mention de quelques exemples (au moins un par sous-partie) ;
- c) une conclusion entièrement rédigée.

(Rappel : entraînement manuscrit)

(à remettre pour le 18 décembre)

Trois règles d'or

Concernant la dissertation, je ne reproduirai pas tous les conseils de méthode, énoncé des règles, etc. trouvables dans l'ouvrage que je vous recommande en bibliographie, mais je rappelle trois règles d'or :

A) Une dissertation n'est *jamais* un contrôle de connaissances, je le rappelle : si vous récitez le cours, c'est que vous avez des manques dans la connaissance des œuvres et/ou dans la qualité de votre réflexion et de votre argumentation.

B) Une dissertation n'est pas non plus le lieu pour des exposés narratifs : on ne vous demande *jamais* de raconter une pièce, un acte ou une scène que votre lecteur est censé parfaitement connaître, tout comme vous : presque toujours, une simple allusion, un simple sommaire suffisent à évoquer la situation dont vous voulez rendre compte. Si vous racontez, c'est que vous ne savez pas argumenter, et que vous avez des manques dans la connaissance du cours et/ou dans la qualité de votre réflexion et de votre argumentation.

C) Une dissertation est une discussion contradictoire, qui amène à débattre de choses qui ne vont pas de soi.

À bientôt,
HB.

² Attention : un plan détaillé de dissertation n'est pas une mini-dissertation. Veillez à bien respecter les consignes.

Quelques documents

Ces documents sont des supports pour le cours sonore. Ils sont placés dans l'ordre où ils ont besoin d'être consultés.

A. Comte de Lautréamont, *Les Chants de Maldoror* (1869, extrait du chant IV)

Je suis sale. Les poux me rongent. Les pourceaux, quand ils me regardent, vomissent. Les croûtes et les escarres de la lèpre ont écaillé ma peau, couverte de pus jaunâtre. Je ne connais pas l'eau des fleuves, ni la rosée des nuages. Sur ma nuque, comme sur un fumier, pousse un énorme champignon, aux pédoncules ombellifères. Assis sur un meuble informe, je n'ai pas bougé mes membres depuis quatre siècles. Mes pieds ont pris racine dans le sol et composent, jusqu'à mon ventre, une sorte de végétation vivace, remplie d'ignobles parasites, qui ne dérive pas encore de la plante, et qui n'est plus de la chair. Cependant mon cœur bat. Mais comment battrait-il, si la pourriture et les exhalaisons de mon cadavre (je n'ose pas dire corps) ne le nourrissaient abondamment ? Sous mon aisselle gauche, une famille de crapauds a pris résidence, et, quand l'un d'eux remue, il me fait des chatouilles.

B. Aragon, « Pour expliquer ce que j'étais » (1943, extrait)

[...] Parce que cette guerre-là, on voyait trop de quoi elle était faite. C'était une guerre des vieux, pour des raisons qui avaient exalté les vieux, qui ne touchaient pas les jeunes, et c'étaient les jeunes qui la faisaient pour les vieux.

*Tout ceci dit comme nous le sentions. Je ne prends pas aujourd'hui, tant s'en faut, à mon actif d'homme, ce qu'enfant ou presque je pensais avec d'autres enfants. Dépourvus que nous étions de toute idéologie cohérente. **Ne voyant guère plus loin que notre famille, nos couchages, nos goûts. Guère plus loin que le bout de notre nez**³.*

[...] Mes camarades se moquaient de moi, peu après l'armistice, parce que j'en avais rapporté la croix de guerre. Moi-même, j'en avais assez honte.

*Il faut dire qu'alors cette guerre était déjà devenue une guerre victorieuse. Et une victoire, avec ce que cela comporte de revues de fin d'année, de liquidation des stocks américains, et d'énorme bordel international, cela n'est pas du tout fait pour exalter des jeunes gens de la sorte que j'ai plus ou moins décrite. Il y avait une nausée de tout cela, que nous, étendions à la guerre elle-même ; et nous pensions que puisqu'elle était finie, il fallait qu'elle le fût complètement, qu'on n'en parlât plus. D'autant qu'il y avait une exploitation commerciale de la guerre par la littérature, un faux air sacré donné à tout ce que quiconque y avait mis les pieds en disait, écrivit-il avec ces pieds-là... Enfin, je m'enorgueillissais que dans mon premier roman, écrit pour une part au *Chemin des Dames*, il n'y eût qu'une plaisanterie de deux lignes pour indiquer que l'auteur savait qu'il y avait eu une guerre en France, en ce temps-là. Pour nous engager dans cette voie, il faut ajouter l'indignation que de tels sentiments provoquaient, quand le massacre était encore chaud. Nous y voyions la preuve par la bêtise universelle du bien-fondé de notre défi.*

³ Souligné par l'auteur.

C. Les Beaux Quartiers : postface de 1936

POSTFACE

1936

Ce livre, qui suit Les Cloches de Bâle, est le second d'un long témoignage que j'apporte, des origines de ma vie à cette heure de la lutte où je ne me sens pas distinct des millions de Français qui réclament le Pain, la Paix, la Liberté. Il prélude à d'autres que rendent problématiques ces craquements sourds dans la vieille demeure, et le bruit des revolvers qui s'arment dans la poche des factieux, et les clameurs proches de la guerre étrangère. Pourtant il me faut ici rêver à l'avenir, où des livres s'écriront pour des hommes pacifiques et maîtres de leur destin. Il me faut donner à ces livres un titre général, et ce sera en souvenir du long débat que j'ai traversé, et de cette oeuvre de nuages que je laisse derrière moi, Le Monde Réel. Les Beaux Quartiers sont donc le tome deux du Monde Réel.

Comme j'ai fait des *Cloches de Bâle*, je dédie et ce que j'écris ici et tout ce que j'écrirai, je dédie *Le Monde Réel* à Elsa Triolet, à qui je dois d'être ce que je suis, à qui je dois d'avoir trouvé, du fond de mes nuages, l'entrée du monde réel où cela. vaut la peine de vivre et de mourir.

A.

D. Les trois scandales de la fin du siècle : le boulangisme, Panama, l'affaire Dreyfus⁴

« Nous avons eu le boulangisme, le Panama.
Est-ce que nous nous en portons plus mal ?
— Il y a l'Affaire » (p. 293).

La III^e République est née de l'effondrement du Second Empire. La fin de la guerre franco-allemande se solde par la capitulation de Sedan et par la cession à l'Allemagne de l'Alsace et du tiers de la Lorraine, assortie d'une lourde indemnité de guerre (VI, pp. 41, 60). Après le prologue de la Commune et de sa répression sanglante, s'installe en France un régime républicain qui succède au Second Empire, et qui durera jusqu'à la parenthèse du gouvernement de Vichy (juillet 1940) qui laissera la place à la Libération à une IV^e République, régime dont le premier Président est Adolphe Thiers, l'homme qui rétablit l'ordre après l'insurrection parisienne. Mis en minorité par la droite conservatrice, Thiers laisse son siège en 1873 à Mac-Mahon, porté par la coalition des monarchistes et des conservateurs de l'Ordre moral. Cette coalition est mise en difficulté en 1879 par les Républicains qui contraignent Mac-Mahon à démissionner. S'installe alors en France, à partir de la présidence de Jules Grévy, une république laïque, démocratique et parlementaire, dont les principaux travaux furent une réforme profonde de l'instruction publique, une lutte farouche pour l'instauration définitive de la

⁴ Rédigé par moi-même (HB), reproduit à partir de : Hervé Bismuth, Lucien Victor, « *Les Voyageurs de l'impériale* » d'Aragon, Atlande, 2001, avec l'aimable autorisation des éditions Atlande. Les parenthèses : (VI, p. XX) renvoient aux numéros des pages du roman dans l'édition Folio Gallimard.

laïcité et un accroissement de l'expansion coloniale, fierté d'une France qui est alors, malgré la défaite de Sedan, l'une des grandes puissances du monde occidental. Cette jeune III^e République est en même temps régulièrement ponctuée par des crises et des scandales. Les trois grandes crises de la « Fin de siècle » dont les échos retentissent dans la fiction des *Voyageurs de l'impériale* sont celles du boulangisme, de Panama et surtout de l'Affaire Dreyfus.

A. La crise du boulangisme

« On sortait des jours du boulangisme » (p. 65).

Le boulangisme a été une crise sociale, idéologique et parlementaire née au début du second mandat présidentiel de Jules Grévy, sous le troisième gouvernement de Freycinet. Elle résulte de la conjonction de plusieurs facteurs qui ont alimenté, dans la deuxième partie des années 80, un fort courant antiparlementaire. Les ouvriers, encore ébranlés par la crise économique de 1882, multiplient alors des grèves qui ont un fort retentissement national, telles celle de Decazeville en 1886 ou celle des ouvriers du bâtiment en 1888. Le mécontentement conduit naturellement ces milieux à se méfier durablement d'une République conservatrice. Les monarchistes, naturellement antiparlementaires, occupent dans cette période un tiers de la Chambre des Députés, dont le reste se divise à parts égales entre les opportunistes au pouvoir et les radicaux : pour se maintenir, les opportunistes doivent passer des alliances et gouverner au prix d'une instabilité ministérielle qui semble durable et qui engendre dans les couches moyennes un sentiment antiparlementaire comparable à celui qui règne au même moment chez les ouvriers. Enfin, le désir de revanche sur l'humiliation infligée à la France par l'Allemagne lors du traité de Francfort à l'issue de la guerre de 1870 exacerbe le nationalisme de ceux qui reprochent à la République d'être impuissante à restaurer l'honneur de la France et aux opportunistes qui la gouvernent de favoriser l'entreprise coloniale de la France au détriment de la revanche qu'elle doit prendre sur l'Allemagne. En mai 1882, alors que la France a passé un traité d'alliance défensive avec l'Allemagne, naît la Ligue des patriotes, présidée par l'historien Henri Martin et ayant pour délégué le poète militariste Paul Déroulède, qui en devient président en mars 1885, et l'engage politiquement : la Ligue des patriotes, considérant que le pays est en danger à cause d'une absence d'autorité, prend parti pour une « révision » du régime parlementaire, devant mener à celle du traité de Francfort. Le programme de la Ligue, qui compte alors quelque deux cent mille adhérents, conjugue à la fois les aspirations sociales, le nationalisme et le refus d'une République parlementaire, portés par le sentiment de représenter la souveraineté nationale face à une oligarchie de nantis. En 1886, le général Boulanger est nommé ministre de la Guerre, et mène une politique qui lui concilie à la fois l'armée et le peuple. Il réorganise le service militaire en proposant de le porter à trois ans pour tous, sans exception, supprimant ainsi les privilèges d'exemption des enfants de famille riche et des séminaristes. La droite fait ajourner la réforme, qui n'aboutira qu'en 1889. Mais ce projet de réforme et les refus qu'elle suscita de la part des députés de droite regroupèrent autour de Boulanger les nationalistes, qui menèrent campagne en faveur de la revanche. La fièvre nationaliste inquiète alors les républicains modérés qui craignent que Bismarck n'y réponde par une guerre préventive. Les relations avec l'Allemagne deviennent en effet tendues : elle mobilise alors près des frontières durant l'hiver 1886-87. En 1887, un commissaire de police français, Schnæbelé, est arrêté en Alsace par son homologue allemand pour espionnage. la tension monte d'un cran et

les nationalistes des deux pays se préparent déjà à une guerre qu'ils souhaitent. Boulanger propose d'envoyer un ultimatum à l'Allemagne ; Grévy s'y oppose et le gouvernement français parvient à négocier avec Bismarck la libération de Schnæbelé. La poussée nationaliste continue à se propager dans le pays, ainsi que la popularité de Boulanger, à la fermeté de qui on attribue la libération de Schnæbelé. Redoutant la guerre, les députés opportunistes font alors tomber le gouvernement, qui laisse la place à un gouvernement de gauche dont Boulanger est exclu. Des manifestations de soutien se développent alors en faveur de Boulanger, ainsi que se propage un boulangisme cette fois ouvertement antiparlementaire, soutenu à la fois par les nationalistes revanchards, les monarchistes et, du bout des lèvres, les partis ouvriers. En 1888, le gouvernement décide de mettre le général Boulanger à la retraite : cette maladresse lui permet dès lors de se présenter aux élections. Il rallie les voix des bonapartistes, des cléricaux, des radicaux et des socialistes et réussit à se faire élire député en province, puis à Paris en janvier 1889. Le ministre de l'Intérieur Antoine Constans menace alors de traduire Boulanger en Haute Cour pour « attentat à la sûreté de l'État ». Des bruits courent sur l'arrestation imminente de Boulanger, qui n'attendra pas de les vérifier : il s'enfuit à Bruxelles le 1^{er} avril. L'Exposition universelle du 6 mai 1889 referme alors définitivement la parenthèse du boulangisme. Le général, que l'on appelle depuis « le général la Frousse », est condamné à la déportation à vie le 14 août sans que l'opinion s'en émeuve. Aux élections de septembre 1889, le boulangisme ne représente plus qu'un courant minoritaire, qui s'éteindra une fois pour toutes en 1890. Boulanger se suicidera sur la tombe de sa maîtresse le 30 septembre 1891. La crise du boulangisme aura redistribué certaines valeurs dans l'idéologie française, notamment en inversant les valeurs liées au nationalisme. Valeur forte de la Révolution française, le nationalisme était une idée républicaine, portée par un peuple combattant le cosmopolitisme de la noblesse. Jusqu'à la Commune et aux débuts du boulangisme, cette valeur était une valeur associée au peuple et à la République. A la fin de l'épisode du boulangisme, le nationalisme sera lié durablement en France à l'antiparlementarisme, en même temps que, sous la poussée des idées marxistes qui se propagent en Europe, les milieux ouvriers unissent la lutte pour les conquêtes sociales et l'internationalisme. Cette redistribution des valeurs aura, quelques années à peine après l'extinction du boulangisme, son importance lors de l'Affaire Dreyfus et de l'opposition frontale entre dreyfusards et antidreyfusards.

B. Le scandale de Panama

« Puis, avec la garantie du gouvernement, que pouvait-il y avoir de plus sûr que le Panama ? » (pp. 61-62).

Panama a été le premier des grands scandales politiques du régime républicain : scandale à la fois financier, politique et parlementaire, il éclipsa celui de l'affaire Stavisky en 1933 auquel on l'a comparé ; il s'enlaga à la crise du boulangisme et prépara le terrain, à la veille de l'Affaire Dreyfus, à l'antisémitisme et l'antiparlementarisme français. Ce scandale se déroula en deux étapes, une faillite financière au début de l'année 1889, puis la révélation d'une forfaiture politique à grande échelle en 1892.

Le premier volet du scandale commence dans les premières années de la III^e République. Après le succès commercial du canal de Suez en 1859, Ferdinand de Lesseps s'engage, vingt ans plus tard, dans la construction d'un nouveau canal : le prestige de la France, dont le rayonnement est reconnu sur l'Orient, cherche alors à

percer en Amérique. Le précédent canal avait permis, en reliant la Méditerranée à la Mer Rouge, de raccourcir de moitié les trajets commerciaux entre l'Europe et les Indes : le nouveau permettra de relier, en perçant le chaînon le plus faible de l'Amérique centrale, l'isthme de Panama, l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique. Le précédent avait résulté de l'emprunt de 200 millions or profitant encore à leurs actionnaires, le nouveau sera un autre gage de prospérité économique et réussira tout aussi bien que le premier aux investisseurs français. En mars 1876 se crée un Comité français pour le percement du canal interocéanique présidé par Ferdinand de Lesseps. Au mois d'août suivant, le Comité laisse la place à une Société civile internationale créée avec un capital de 300 000 francs. En mai 1878, la Société obtient de la part de la Colombie une concession pour le percement d'un canal. Cette concession est soumise à des obligations financières envers la Panama Rail road Cy américaine qui exploite la voie ferrée reliant la côte atlantique. Le projet se monte en 1879, sans études sérieuses des difficultés géologiques ni des dépenses financières et passe entre les mains de Lesseps, et de son fils Charles qui créent au mois d'août la Compagnie universelle du canal interocéanique pour le percement de l'isthme américain et émet 800 000 actions à 500 francs dans le but d'amasser les quarante millions jugés nécessaires. mais le projet est jugé aventureux et peu rentable par les investisseurs et Lesseps ne parvient pas à amasser plus de trente millions d'actions. Il reprend son projet en main et propose un nouveau budget révisant les dépenses à la baisse et, à l'automne 1880, lance une nouvelle campagne de souscription reposant sur l'émission de 590 000 actions : pour cela, la Compagnie soigne cette fois sa publicité, quitte à gratifier la presse de quelques pots-de-vin et en 1881, l'émission est enfin réussie et les travaux commencent dans l'isthme. Lesseps s'engage formellement devant ses actionnaires à ce que l'œuvre soit achevée en 1888. Dès 1882 la Compagnie, en proie à des difficultés financières dues principalement à des dépenses imprévues dans les travaux de percement, lance des emprunts en vendant régulièrement au public, de 1882 à 1888, des obligations. En 1887, la construction connaît des difficultés techniques : la réalisation d'un canal à niveau, prévue par Lesseps, se révèle irréalisable. Lesseps doit reprendre ses travaux dans la direction de la construction d'un canal à écluses, que Gustave Eiffel, le constructeur de la tour appelée à être le symbole de l'Exposition universelle de 1889, s'engage à faire construire. Pour cela, il faut réaliser 600 millions d'emprunt et repousser la date de la fin des travaux.. Le 1^{er} mars 1888, Lesseps annonce à ses actionnaires l'ouverture du canal pour 1890 seulement et la Compagnie, qui souscrit déjà des obligations, cherche alors à recourir à une émission d'obligations « par lots » (gains annuels supplémentaires obtenus par tirage au sort), à laquelle la Compagnie de Suez avait déjà eu recours, mais que la loi actuelle ne permet pas. Le 8 juin 1888 paraît pourtant une loi providentielle : le projet de la Compagnie, à la suite de campagnes de pétitions en faveur des obligations à lots qu'elle avait elle-même lancées, est défendu à la Chambre des Députés « comme une affaire nationale » (VI, pp. 61-62) et les députés décident de l'encourager en autorisant l'émission. Nombre de porteurs se précipitent sur l'aubaine d'une telle émission (VI, p. 97), d'autant plus qu'elle semble offrir, puisque le Gouvernement propose par la voix du Président du Conseil son autorisation (VI, p. 61), des garanties. En réalité, l'opération se solde par une émission que la Compagnie présente comme une réussite, mais qui est en réalité un échec, qui en annonce d'autres : elle n'a réalisé que le tiers de la somme prévue, et de fait n'aura dès lors plus les moyens, non seulement de terminer le programme de travaux prévu à l'heure où sa crédibilité baisse, mais également de rembourser par la suite ses obligataires. Les difficultés financières, jointes à de nouveaux ralentissements

inattendus des travaux, creusent définitivement le passif de la Compagnie, qui est mise en liquidation le 4 février 1889, trois semaines après l'élection triomphale de Boulanger comme député de Paris. Les conséquences du krach financier sont considérables : les porteurs qui, encouragés par les courtiers et une classe politique favorable à la réalisation du canal, avaient placé leurs économies dans Panama se retrouvent ruinés (VI, pp. 70 à 72) et la courbe des suicides monte en flèche.

Ce n'est que quatre années plus tard que l'on apprendra que ce qui était en apparence une faillite scandaleuse et catastrophique pour des milliers de petits porteurs était également un scandale politique couvert par les gouvernements qui se sont succédé jusqu'en 1892. La révélation provient d'Édouard Drumont, qui publie le 6 septembre 1892 dans son journal *La Libre Parole* les révélations de Félix Martin, un ancien agent de la Compagnie de Panama, rassemblées sous le titre « Les dessous de Panama ». Ces révélations mettent en cause une vingtaine d'hommes politiques encore en place sous l'actuel gouvernement d'Émile Loubet et donnent les noms des corrupteurs, dont Drumont soulignera le lien avec la « financière juive » et cosmopolite : Lévy-Crémieux, mort au moment où éclate le scandale, Jacques de Reinach, banquier juif allemand naturalisé français en 1871, Cornélius Herz, homme d'affaires juif allemand naturalisé américain et résidant en France depuis 1870. C'est à Reinach que Lesseps avait fait appel lorsque la Compagnie avait commencé à connaître de graves difficultés financières, et le banquier s'adressa alors à Herz : entrepreneur notoire qui avait fondé puis perdu des sociétés, investissant dans les activités nouvelles telles le téléphone et l'électricité, Herz était devenu un homme particulièrement influent sous les débuts de la III^e République, familier du Président Jules Grévy et intime de Boulanger, commanditaire du journal de Clemenceau *La Justice*, officier de la Légion d'honneur, bref, un « escroc » (VI, p. 409) qui fascinait les hautes sphères de la société. Les « services » rendus par Herz étaient monnayés par Reinach qui puisait pour les payer dans les fonds de la Compagnie de Panama. La mort de Reinach — dont le suicide n'a pas été prouvé — dans les jours qui suivirent la révélation du scandale révéla en outre que Cornélius Herz, pour acheter au banquier un secret que l'on soupçonne d'être d'ordre criminel, s'était livré deux ans durant à un chantage dont le résultat s'éleva à une extorsion de fonds de 940 000 francs, puisés également dans le capital de la Compagnie. Pour le compte de Panama, Reinach usait de l'influence de Herz pour prendre contact, par l'entremise d'un intermédiaire, Léopold Arton, juif allemand, avec des députés et pour arroser la presse. Arton se vit ainsi remettre un million de francs qui servirent à acheter des votes en provenance de plusieurs partis représentés à la Chambre. C'est cet argent qui motiva le soutien des députés à la Société de Panama et aida à ce qu'une loi autorisant l'emprunt obligataire à lots puisse être votée en temps voulu. Par la suite, ce sera trois millions de francs qui passèrent des poches des porteurs dans celles de cent quatre députés et autres personnalités, soit, en comptant la presse et les autres bénéficiaires de la corruption exercée par la Société, « cinq à six cent personnes ». Le scandale aida à promouvoir l'ouvrage récent de Drumont, *La France juive, essai d'histoire contemporaine* (1886) et la Ligue nationale antisémitique française créée en 1889 dans sa foulée. Drumont écrira, comme un second tome à son essai, une histoire du scandale intitulée *De l'or, de la boue et du sang* (1896). Il remit en cause également dans l'opinion la confiance prêtée aux parlementaires qui la représentaient : à la suite de la dénonciation de Martin, un député boulangiste obtint la création d'une commission d'enquête parlementaire, qui mettra en cause des personnages haut placés. Charles Floquet, Président de la Chambre, aura ainsi à se justifier depuis son perchoir de l'accusation d'avoir reçu 300 000 francs de la Compagnie : il déclarera par la suite les avoir utilisés

pour combattre la campagne boulangiste (voir plus haut, « La crise du boulangisme »). En interrogeant les banques, on retrouve la trace de chèques adressés à des sénateurs de la majorité opportuniste, dont Albert Grévy, le frère de l'ancien Président de la République. On fait également état des rencontres autour de Herz et de Reinach, dans lesquelles sont compromis Maurice Rouvier, Président du Conseil puis ministre des Finances et le député de gauche Georges Clemenceau. Seront également accusés d'anciens ministres ainsi que le préfet de police de Paris en exercice au moment des faits. Des procès en chaîne se succèdent jusqu'en 1894, contre les Lesseps et Gustave Eiffel pour « escroquerie et abus de confiance », puis contre les parlementaires corrompus et contre Léopold Arton, cette fois par contumace : il fuit la France au moment de son arrestation en 1892 et gagne l'Angleterre où il sera arrêté sous un faux nom en 1895 : c'est à la suite de ses aveux que les derniers procès auront lieu en 1898 (VI, pp. 408-409). Le scandale élimina définitivement Floquet de la scène politique et provisoirement Rouvier, qui ne revint au gouvernement qu'au début du siècle suivant. Clemenceau perdit son siège de député lors des élections qui suivirent la révélation du scandale, et ne revint en politique qu'à partir de l'affaire Dreyfus.

C. L'Affaire Dreyfus

« Capitaine ou pas, l'affaire va être rouverte, je vous en fiche mon billet » (p. 125).

L'Affaire Dreyfus, dont les étapes ponctuent le roman, et dans lequel un des protagonistes, de Castro, joue un rôle, n'est pas seulement le fait divers d'une erreur judiciaire : outre d'être l'événement sur lequel se focalisa une partition, préparée par la période boulangiste, entre une droite antiparlementaire, cléricale, antisémite et nationaliste et une gauche démocrate, laïque, anticléricale et antimilitariste, elle a été la première crise causée par une idéologie neuve à son époque et dont les répercussions seront retentissantes dans l'Europe des années 30 : l'antisémitisme. L'antisémitisme est un terme créé par Édouard Drumont dans *La France juive* (1886), coup d'envoi des campagnes anti-juives en France. Il a été formé, comme les termes *antisémite*, *antisémitisme* créés à la même époque, pour désigner un courant de défense contre l'enjuivement de la France, à partir d'un terme qui pointait à l'origine une réalité ethnolinguistique : *sémitique* était le nom donné aux langues et aux peuples d'Asie occidentale, Juifs et Arabes, descendants supposés de *Sem*, nom de l'un des trois fils de Noé selon la *Bible*. A partir des années 80, le terme *sémite* et tous ses dérivés ne s'appliqueront plus qu'aux juifs.

Il serait inexact de relier le mouvement raciste et xénophobe visant les Juifs d'Europe à la fin du XIX^e en Europe aux hostilités anti-juives des siècles précédents, auxquelles on a *a posteriori* accolé le terme d'antisémitisme : on y perdrait de vue non seulement les conditions qui ont fait de la haine antisémite une attitude radicalement différente des précédents, mais encore les raisons d'une paranoïa qui, mise en pratique à l'échelle d'un État, a donné lors de la seconde guerre mondiale les résultats que l'on sait. Les vraies circonstances qui ont créé l'antisémitisme ont été, paradoxalement, la disparition des traits distinctifs de la population juive en Europe, et la crainte qui en résulta. Depuis les débuts de la chrétienté, les Juifs étaient persécutés en raison de leur appartenance au peuple déicide qui avait mis le Christ en croix, mais également et surtout en raison de leur entêtement dans une religion erronée. La répression que les Juifs ont dû subir jusqu'à l'aube des Temps modernes ne reposait en rien sur un quelconque préjugé racial, à la différence de celui dont les nations

européennes s'étaient prévalu pour s'autoriser le massacre des indiens d'Amérique ou l'esclavage des noirs africains. L'aversion pour les juifs était une aversion religieuse : le christianisme acceptait d'ailleurs les conversions des juifs tout comme celles des Musulmans ; c'est de cette façon que certains juifs convertis furent rapidement nommés, sous l'Inquisition espagnole, à de hautes fonctions ecclésiastiques et devinrent ainsi les tortionnaires de leurs anciens coreligionnaires. La répression touchant les juifs leur interdisait alors, entre autres, le droit de posséder des terres et de servir l'État, ce qui n'a pas peu contribué à les confiner le plus souvent dans l'artisanat, le commerce et en particulier l'usure, que l'Église recommandait à ses fidèles d'éviter. La Révolution française accorde aux juifs en 1791 le statut de citoyens ainsi que tous les droits y afférant, notamment celui de servir l'État. En 1808, Napoléon 1^{er} reconnaît à la religion juive les mêmes droits que les religions chrétiennes, tout en prolongeant à son égard la séparation de l'Église et de l'État entamée par la Révolution : les actes de naissance, mariage, décès, n'auront plus de valeur légale que devant l'état civil. A cette date commence alors progressivement l'assimilation de nombreuses familles juives, tenues de choisir pour leurs enfants des prénoms acceptés par l'état civil, mais également autorisées à ne plus se distinguer ou être distinguées en tant que telles, et à contracter des mariages mixtes. Cette tranquillité gagnée se redoubla par la prospérité de certaines familles juives bourgeoises, qui surent profiter du régime monarchique de Louis-Philippe et de la politique libérale de Guizot. Le climat général entraîna une vague d'immigration en provenance d'Europe de l'Est, notamment de l'Allemagne frontalière et de la Pologne soumise alors à l'oppression tsariste, et encouragea à se développer un nouveau visage du judaïsme français. Ce visage se heurte alors aux théories raciales élaborées au cours de ce même siècle et à la fièvre nationaliste qui le termina.

A la suite des travaux de Buffon au siècle précédent, la science développe des études sur les races humaines, mêlant le désir d'une recherche scientifique et celui de l'affirmation de la supériorité européenne sur les autres peuples. En 1853, Gobineau publie son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, annonçant la prospérité des théories raciales à venir, et faisant reposer ses conclusions sur des critères anatomiques. Quelques années plus tard, la France entre dans un conflit avec l'Allemagne que la fin de la guerre de 1870-71 n'éteindra pas : une France revancharde et xénophobe se prépare à mobiliser contre l'étranger. C'est à partir de cette période qu'il existe une *question juive*, qui en réalité est double et se pose à la fois en des termes xénophobes et racistes. Assimilée à la nation française, la population juive n'est reconnaissable ni physiquement, ni socialement, ni vestimentairement, et parle, depuis plusieurs générations, la même langue que le reste de la population française ; elle appartient pourtant à une nation qui est également représentée dans les autres pays d'Europe, en Allemagne notamment, mais cette identité juive est devenue *invisible*. C'est sur ce raisonnement que se développe un discours nouveau, désignant les juifs comme des manœuvriers prenant l'apparence d'authentiques français, se bafouant des intérêts nationaux dont ils se soucient peu au bénéfice d'une nation cryptée étendant ses ramifications dans le monde entier, au bénéfice également de leurs seuls intérêts commerciaux et boursiers. Le juif est de la sorte devenu un agresseur potentiel masqué, qu'il s'agit précisément de savoir démasquer, éventuellement en apprenant à le reconnaître, puisqu'ils ne possèdent apparemment pas de caractéristiques physiques manifestes (VI, p. 310) : on en trouvera bien vite (VI, p. 308). Les Juifs alsaciens sont ainsi désignés comme des « Allemands déguisés » (VI, p. 103). C'est au moment où ce discours se propage que survient ce qu'on appellera vite « l'Affaire », qui va donner à ce discours un aliment

inespéré : après avoir identifié le judaïsme à « la banque », l'antisémitisme de la fin de siècle l'assimilera à « l'université » et à ce nouveau visage du perturbateur de l'ordre social, « l'intellectuel » (VI, p. 311). En 1894, l'année où elle démarre, Édouard Drumont a déjà publié depuis huit ans *La France juive, essai d'histoire contemporaine* (1886)

Elle commence dans un climat de tension militaire entre la France et l'Allemagne et à une époque où la France traque sans cesse l'espionnage au profit de l'Allemagne et arrête des espions occupant de hautes fonctions (VI, le « scandale Brécy », p. 452 et le rôle supposé de Reine auprès du baron Heinrich von Goetz). On soupçonne alors les fonctionnaires d'origine étrangère, lorraine ou alsacienne d'être d'origine allemande et de travailler pour le compte de leur pays. En décembre 1893, un informateur fait porter les soupçons de l'État-Major sur un capitaine alsacien d'origine juive, Alfred Dreyfus. A la fin du mois de septembre 1894, une femme de ménage de l'ambassade allemande à Paris travaillant pour le compte des services secrets français fait parvenir au Ministère de la guerre, en ramassant le contenu des corbeilles à papier de l'ambassade, une lettre adressée à l'attaché militaire allemand Maximilien von Schwarzkoppen, en fait le chef du renseignement germanique, un « bordereau » écrit par un Français et livrant des renseignements militaires confidentiels. Les informations fournies sont suffisamment diversifiées pour que le nombre des suspects se limite à quelques officiers, au nombre desquels se trouve Alfred Dreyfus. Le général Mercier, ministre de la Guerre, décide de faire porter la responsabilité de la trahison sur Dreyfus, contre lequel il était déjà prévenu, même si la lettre fait état de renseignements sur son auteur peu compatibles avec les activités du capitaine, même si une expertise graphologique aboutit à des conclusions négatives... Le 13 octobre, Mercier charge le commandant du Paty de Clam de faire arrêter Dreyfus. Le commandant dicte à Dreyfus une lettre contenant certains termes du bordereau, pour tester ses réactions et prouver la similitude des écritures. Ayant échoué, il arrête Dreyfus qui sera emprisonné sans en connaître les motifs d'accusation. Un nouveau graphologue est consulté : il s'agit de Bertillon, le créateur de l'anthropométrie, qui justifie la différence entre l'écriture du bordereau et celle de Dreyfus par la volonté de celui-ci de brouiller les pistes. Mais les graphologues habilités auprès du tribunal sont loin d'être unanimes. L'« Affaire » gagne l'opinion le 29 octobre : prévenu par une lettre signée « Henry » l'informant de l'arrestation de Dreyfus, le journal antisémite *La Libre Parole* annonce la découverte d'un espion appartenant à l'Armée française et reproche au Ministère de la Guerre de vouloir étouffer l'affaire. Le 1^{er} septembre, le nom du coupable est révélé par la presse : il s'agit de « l'officier juif Alfred Dreyfus. La presse antisémite monte l'affaire en reprochant à Mercier le nombre excessif de juifs dans l'armée et le fait d'avoir confié des secrets d'État à un « cosmopolite-né ». Pour parer aux critiques, Mercier presse l'instruction. On prépare le conseil de guerre en amassant les pièces à conviction susceptibles de condamner Dreyfus, au nombre desquelles une lettre interceptée à l'ambassade allemande provenant de l'ambassade d'Italie et mentionnant « douze plans » transmis par « ce canaille de D... ». Le 19 septembre 1894 s'ouvre le procès de Dreyfus devant un conseil de guerre qui dure trois jours. Le commandant Hubert Henry témoigne avoir été renseigné sur la culpabilité de Dreyfus par un informateur qu'il ne peut nommer pour des raisons d'État. Dreyfus est condamné à l'issue du procès. Il est dégradé le 5 janvier 1895 avant d'être déporté à perpétuité. la cérémonie de dégradation aura lieu dans la cour de l'École militaire, tandis que la foule antisémite se presse entre les grilles en criant « Mort aux Juifs ! ». Dreyfus, protestant toujours de son innocence, part pour la Guyane à la fin

février. L'affaire semble *a priori* terminée, et laisse l'opinion française à peu près unanime, de l'extrême droite aux partis ouvriers, sur la culpabilité du capitaine Dreyfus.

Elle reprend l'année suivante à partir des démarches entamées dès la déportation de Dreyfus par son frère Mathieu qui fournit au journaliste anarchisant Bernard Lazare les pièces connues du dossier et lui demande de faire en sorte que le capitaine soit réhabilité. Une campagne de presse, qui restera marginale, demande alors la révision d'un procès mené sur des conclusions jugées trop hâtives. Le lieutenant-colonel Georges Picquart, nommé chef du Bureau des renseignements depuis le 1^{er} juillet 1895, reçoit en mars 1896 par la même voie que le bordereau à l'origine de l'affaire, les débris d'un télégramme écrit par Schwarzkoppen à l'ambassade allemande et adressée au commandant français Marie Charles Walsin-Esterhazy. Il soumet dès lors Esterhazy à une étroite surveillance, rouvre le dossier Dreyfus et s'assure de l'identité de l'écriture du bordereau incriminé et de celle d'Esterhazy. Il alerte en août ses supérieurs hiérarchiques, qui refusent que le dossier soit rouvert. Le 3 septembre, Mathieu Dreyfus fait courir, par l'intermédiaire de la presse anglaise, la rumeur que son frère s'est évadé du bagne afin de relancer l'opinion sur le procès. Le commandant Henry communique à la presse la lettre provenant d'Italie qui semblait mettre en cause Dreyfus ; cette lettre est reproduite par le journal *L'Éclair* à ceci près que les termes « ce canaille de D... » sont remplacés par « cet animal de Dreyfus » : ceci renforce Picquart dans sa certitude que l'affaire a été trop vite et trop mal jugée et encourage l'épouse du condamné, Lucie Dreyfus, à écrire aux députés français pour obtenir une révision du procès. Le 2 novembre, le commandant Henry transmet à des supérieurs qui cherchent à empêcher une révision du procès une lettre saisie à l'ambassade allemande par la voie habituelle, émanant de l'ambassade italienne et accusant nommément Dreyfus. On saura plus tard que cette lettre est un faux. Le 6 novembre, le journaliste Bernard Lazare fait paraître à Bruxelles, pour contourner la censure, un mémoire intitulé *Une erreur judiciaire. La vérité sur l'affaire Dreyfus*. La presse réagit en sa défaveur et un député demande, sans l'obtenir, des poursuites contre le journaliste. Ce même mois, le bordereau incriminant Dreyfus est reproduit par la presse et Picquart est relégué en province, puis en Tunisie. Bernard Lazare entreprend des démarches auprès du vice-président du Sénat Auguste Scheurer-Kestner et de l'écrivain Émile Zola en tentant de les persuader de l'innocence de Dreyfus. Une campagne se forme alors pour la révision du procès, même si l'opinion reste majoritairement convaincue de la culpabilité de Dreyfus (VI, p. 125) : l'affaire Dreyfus ne saurait avoir de suites (VI, p. 293). Après une période de stabilisation qui n'empêche nullement les campagnes de continuer (VI, p. 327), elle rebondit l'année suivante. A la fin du mois d'octobre 1897, Scheurer-Kestner, convaincu par les amis de Picquart de la culpabilité d'Esterhazy, demande au ministre de la Guerre, le général Billot, la révision du procès. Henry et du Paty de Clam tentent de protéger l'Armée en fabriquant de fausses preuves avec la complicité d'Esterhazy qui ne cache pas ses relations avec Schwarzkoppen, puisque sa fonction les exige. Les manifestations antisémites se font jour (VI, p. 342). Le 12 novembre, l'éditeur Stock publie une nouvelle édition de la brochure de Bernard Lazare et la presse antidreyfusarde reproduit une nouvelle fois le fac-similé du bordereau incriminé en 1894. Le courtier de Castro, homme d'affaires brésilien installé à Paris (VI, p. 80), y reconnaît l'écriture de l'un de ses clients, le commandant Esterhazy (VI, pp. 348 à 350), dont il possède plusieurs lettres. Il en prévient Mathieu Dreyfus qui lui conseillera « de les remettre à M. Scheurer-Kestner qui était la personnalité politique la plus sûre pour porter le fait nouveau à la connaissance du gouvernement » (VI, pp. 360-361). Les déclarations se précipitent alors, ainsi que les troubles dans l'opinion française, avec des émeutes

antisémites (VI, pp. 356-360) auxquelles répondent des pétitions signées par des intellectuels (VI, pp. 356-360). Des ligues se forment, et la Ligue des patriotes se reconstitue (voir plus haut « La crise du boulangisme »). Dès le 13 novembre, Scheurer-Kestner affirme dans la presse l'innocence de Dreyfus ; le 15, la presse annonce que Mathieu Dreyfus a écrit au général Billot une lettre dans laquelle il accuse nommément Esterhazy, « l'accusant de faux et usage de faux » (VI, p. 363). L'armée, décidée à protéger jusqu'au bout Esterhazy pour se protéger elle-même, se retourne contre Picquart. Le 25, Émile Zola publie dans *Le Figaro* un article qui se termine par les mots : « La vérité est en marche, et rien ne l'arrêtera ». Le 26, l'Armée rappelle Picquart à Paris et fait perquisitionner son domicile. Le 28, *Le Figaro* publie une partie de la correspondance d'Esterhazy, fournie par le parti dreyfusard, dont une lettre à une de ses anciennes maîtresses dans laquelle il affirme qu'il ferait « tuer cent mille français avec plaisir ». Le 29, Georges Clemenceau demande dans *L'Aurore* : « Qui donc protège M. le commandant Esterhazy contre les curiosités légitimes du juge ? » La droite dénonce un « syndicat » dreyfusard constitué par l'alliance des juifs et des francs-maçons (VI, p. 364. Les francs-maçons sont visés par l'expression « les Loges »). Le 1^{er} décembre, Zola fait paraître un second article dans *le Figaro* ayant pour titre « Le Syndicat ». Répondant à la fois à la pression des dreyfusards et à la demande d'Esterhazy de laver son honneur, le gouvernement décide de traduire le commandant devant le conseil de guerre. Schwarzkoppen quitte alors l'ambassade allemande pour Berlin. Le procès a lieu les 10 et 11 janvier 1898 : Esterhazy est acquitté triomphalement (VI, p. 368), tandis que Picquart, contre lequel Henry, du Paty de Clam et Esterhazy avaient fabriqué de fausses correspondances destinées à le compromettre, est arrêté sous le motif d'avoir communiqué aux civils des secrets militaires. Le 13 janvier, Zola publie une « Lettre ouverte au Président de la République », sous le titre « J'accuse ». La Chambre des Députés décide alors, par 312 voix contre 122, d'engager des poursuites contre Zola (VI, p. 405). De nombreuses manifestations militaristes et des émeutes antisémites, ponctuées, notamment dans la capitale et en Algérie où Édouard Drumont vient d'être élu député, de saccages de « boutiques juives » (VI, p. 405) répondent en écho à cette lettre et à cette décision. Le 15 janvier paraît une pétition signée par une liste de savants, d'hommes de lettres et d'universitaires demandant la révision du procès Dreyfus. Le 18, le général Billot porte plainte au nom du ministère de la Guerre contre Émile Zola pour avoir accusé dans sa lettre publique le conseil de guerre « d'acquiescer sciemment un coupable ». Le 19, les députés socialistes, de concert avec l'antisémitisme ambiant, appellent à ne pas se mêler d'une affaire désignée comme une « guerre civile bourgeoise ». Le procès d'Émile Zola s'ouvre le 7 février sans qu'il soit permis d'y évoquer l'affaire Dreyfus et se conclut le 23, sous les cris de la foule : « Vive le jury ! Vive l'armée ! Mort aux juifs ! A mort Zola ! », par la condamnation de l'écrivain à un an de prison et trois mille francs d'amende (VI, p. 409. NB : on corrigera le texte d'Aragon selon la leçon proposée par l'édition de La Pléiade : « pas plus qu'il ne fit à la condamnation d'Émile Zola »). Le député socialiste Jean Jaurès aura fait connaître, au cours du procès, ses positions dreyfusardes. La répression politique suit immédiatement le verdict, soutenue par la liesse populaire : la police traque les « intellectuels » et les dreyfusards, en particulier Picquart qui sera réformé le 26 février. Ludovic Trarieux fonde la Ligue des Droits de l'homme. Clemenceau et Drumont, l'auteur de *La France juive*, Picquart et Henry se battent en duel. Le 2 avril, la Cour de cassation, auprès de laquelle Zola a fait appel, casse le verdict pour vice de forme : il appartenait au conseil de guerre et non au Ministère de la Guerre d'assigner Zola en justice. Le mois de mai 1898 consacre la défaite électorale de

Jaurès et la montée des partis d'extrême droite. Un groupe antisémite se crée à la Chambre des députés. En juin, les élections amènent un nouveau gouvernement, dirigé par Henri Brisson et Godefroy Cavaignac, antidreyfusard, est nommé ministre de la Guerre et remplace le général Billot. A la recherche des mobiles de la trahison de Dreyfus, Cavaignac fait reprendre l'enquête. Interpellé à la Chambre, il produit devant les députés la pièce « ce canaille de D... » et le faux fabriqué par le commandant Henry. Le 8 juillet, Picquart attaque dans la presse le faux document produit par Henry : il est emprisonné le 13 pour divulgation de documents secrets. Le 18, la Cour de cassation confirme la condamnation de Zola qui s'exile à Londres sur les conseils de Clemenceau. A partir du 10 août, Jaurès écrit dans *la Petite République* une suite d'articles destinés à innocenter Dreyfus et à dénoncer l'irrégularité de son procès, qu'il regroupe sous le titre *Preuves*. Le 13 août, le ministère de la Guerre découvre que la pièce produite par Henry est un faux et résulte d'un collage : Henry passe aux aveux le 30 et est conduit en prison où il se suicide (VI, p. 462). En septembre, Cavaignac démissionne et est remplacé par le général Chanoine. Lucie Dreyfus demande auprès du Garde des Sceaux à ce que le procès de son mari soit rejugé par la Cour de cassation. Esterhazy fuit à Londres, tandis que l'attaché militaire italien quitte l'ambassade pour regagner l'Italie. A la fin du mois, le gouvernement Brisson remet sa démission et la Cour de cassation juge recevable la demande de révision du procès. En février 1899, après la mort de Félix Faure, Émile Loubet, « l'écu des juifs » selon les slogans antidreyfusards, est nommé au premier tour Président de la République. Paul Déroulède (voir plus haut « La crise du boulangisme ») tente d'organiser un putsch pour le renverser. Il sera arrêté puis acquitté le 31 mai par le jury populaire de la Cour d'assises. Le 5 juin, Zola revient en France. Le 1^{er} juillet, Dreyfus est rapatrié dans la métropole. Le 18, Esterhazy fait paraître dans la presse ses aveux : il reconnaît être l'auteur du bordereau et déclare avoir agi sur ordre de ses chefs. Le 10 août, Pierre Waldeck-Rousseau, Président du Conseil depuis le 22 juin, fait arrêter Déroulède avec d'autres meneurs antidreyfusards. Le 9 septembre, Dreyfus est à nouveau reconnu par cinq jurés sur sept « coupable d'intelligences avec l'ennemi, avec circonstances atténuantes » et est condamné à dix ans de détention. Sa grâce sera signée par le président Loubet le 19 septembre (VI, pp. 461-62). Le 5 mars 1904, la Cour de cassation accepte une nouvelle demande de pourvoi émanant du capitaine Dreyfus. Elle rend son arrêt le 12 juillet 1906 en réhabilitant le capitaine, qui sera dès le lendemain réintégré dans l'armée où il sera nommé chef d'escadron et officier de la Légion d'honneur. Le 25 octobre, Clemenceau devient Président du Conseil et nomme Picquart Ministre de la Guerre. L'innocence de Dreyfus ne sera matériellement prouvée qu'en 1930.

La tension sociale et politique était certes retombée l'année où Dreyfus a été réhabilité, et si l'opinion n'a pas forcément changé d'avis sur la culpabilité du capitaine juif, du moins elle ne l'exprime plus publiquement, à l'exception de la presse d'extrême-droite. En fait, l'Affaire s'éteignit dans le rassemblement national autour de l'Exposition universelle de 1900 qui offrait aux yeux du monde la suprématie coloniale et culturelle de la France. Elle n'en a pas moins eu des conséquences profondes dans l'avenir politique du pays, particulièrement vivaces à l'heure où Aragon écrit *Les Voyageurs de l'impériale*. L'antisémitisme, resté durablement ancré dans les mentalités françaises, et l'idéologie des partis de droite, assimilant le judaïsme, le cosmopolitisme, la sympathie pour les juifs et la désorganisation voire la corruption de l'ordre social, se feront à nouveau entendre au cours des années trente. On rappellera volontiers que Stavisky, qui donna son nom au scandale financier de 1933 qui impliqua plusieurs personnalités politiques, était juif, tout comme Léon Blum, le chef de la SFIO

devenu le Premier ministre du Front populaire au pouvoir en 1936. Cet antisémitisme ne contribua pas peu à l'absence de réaction française devant la montée du nazisme, puis, après la rédaction des *Voyageurs de l'impériale*, à la facilité particulière avec laquelle les occupants nazis sauront trouver en France des collaborateurs enthousiastes : la xénophobie et le racisme allaient désormais pouvoir travailler ensemble pour éradiquer une sous-race apatride. L'Affaire a également eu un prolongement international qui a marqué, lui aussi, le siècle suivant : le 5 janvier 1895, se trouvait parmi les journalistes étrangers qui assistaient à la dégradation du capitaine Dreyfus un juif autrichien, correspondant d'un grand quotidien viennois, Théodore Herzl, qui se persuada dès lors de l'illusion qu'il y avait à croire en la possibilité d'une réelle assimilation des juifs en Europe. Il publia l'année suivante *L'État juif. Vers une solution moderne à la question juive* et fonda ainsi le sionisme, qui donna naissance à la création d'un État juif en Palestine.